

LICENCE

STAPS sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention

Activités physiques adaptées et santé (APAS)



UFR APS

Département STAPS
Campus Mazier - Saint-Brieuc

OBJECTIFS

Les formations en APA-S ont pour finalité de rendre les étudiants capables d'exercer des responsabilités de conception et d'intervention en activités physiques adaptées et de santé pour des personnes en situation particulière : handicap mental, handicap moteur, réadaptation sociale, intégration, organisation de loisirs sportifs pour retraités, conscience du corps et prévention des chutes pour les personnes en EHPA, éducation à la santé pour tous.

- Evaluation des aptitudes physiques et psychosociales des publics en difficulté.
- Connaissance des structures d'accueil.
- Adaptation des activités physiques et sportives pour des personnes en situation de handicap mental et moteur et pour les seniors.

COMPÉTENCES ET SAVOIRS

Le titulaire de cette licence participe à la conception, l'évaluation, la conduite et l'évaluation de programme de prévention, de réadaptation et/ou d'intégration par l'activité physique. Il est capable de :

Participer à la conception de projet :

- Il identifie des besoins des populations concernées par la prévention, la réadaptation et l'intégration.

Concevoir et organiser des programmes :

- il choisit les tests et les épreuves d'évaluation des capacités des populations concernées.
- il planifie la prise en charge des personnes au travers des séquences, des séances et des situations.
- il planifie les conditions de gestion et d'administration des programmes.
- il s'assure que les programmes respectent les conditions de sécurité de la prise en charge et l'intégrité sanitaire, physique et morale des personnes.

Conduire et évaluer des programmes :

- il conduit les séquences, séances et situations qui constituent les modalités de l'intervention.
- il met en place l'évaluation des effets du programme.
- il rend compte de son activité et fait des propositions de régulation de la prise en charge.
- il administre et gère l'application du programme.
- il participe au pilotage du projet.
- il présente le programme dont il a la charge dans son contexte aux responsables, partenaires, médias, familles.
- il communique avec le public ou la famille dans le respect des règles de déontologie.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Dans toutes les structures spécialisées de type : IME, CAT, FOFV, MAS, EHPAD, fédérations sport adapté, handisport, université du temps libre, centre de rééducation fonctionnel... en outre nous collaborons avec la PJJ et toutes les associations qui s'y rattachent.

Bénéficiant d'une culture générale STAPS, les étudiants pourront également s'inscrire au master «Métiers de l'enseignement» sur le site de Saint-Brieuc dont un module portera sur l'adaptation et l'intégration scolaire des élèves handicapés.

Le professionnel a pour vocation de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes de réadaptation et d'intégration par l'activité physique adaptée auprès de groupes de personnes relevant des catégories suivantes : troubles sensoriels et moteurs, troubles du comportement et de la personnalité, déficiences intellectuelles, inadaptation sociale, troubles liés au vieillissement.

Le professionnel a pour vocation de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes de prévention, de suivi et d'éducation de la santé par l'activité physique auprès de tout public.

Ce professionnel peut prétendre aux métiers suivants :

- Coordonnateur de programmes d'intégration par l'Activité physique adaptée (APA), la prévention et l'éducation à la santé
- Professeur en APA
- Spécialiste de la Prévention par l'activité physique (AP)
- Cadre formateur en APA, en AP et santé
- Educateurs spécialisés en APA, en AP et santé
- Cadre formateur en APA, en AP et santé

POURSUITE D'ÉTUDES À RENNES 2

Après l'obtention de la licence, vous pouvez envisager une poursuite d'études :

- en master STAPS « Mouvement, sport, santé »
- en master STAPS « Sport et sciences sociales : administration, territoires, intégration »
- en Master Sciences de l'éducation « Sport, culture, éducation »
- en Master «Métiers de l'éducation et de la formation» sur le site de Saint-Brieuc.

Il vous appartient d'orienter votre formation vers un projet professionnel en la complétant sur le plan théorique et pratique par des expériences valorisantes (stages, jobs, séjours à l'étranger...). Dès la première année de licence, vous pouvez obtenir une convention de stage (se renseigner au SUIO.IP, service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle, campus Villejean à Rennes, Bât P, 2^e étage).

ORGANISATION DE LA FORMATION

1^{re} année de licence (L1)

Option 1 : vous choisissez une **langue en continuation**
(langue étudiée au lycée)

ou

Option 2 : vous choisissez une **langue en initiation**
(nouvelle langue)

| SEMESTRE 1 septembre - décembre |
|--|
| → UEF Fondamentaux discipline principale - 14h30 / ECTS : 18 UEF1 « Activités physiques et sportives APSA » / ECTS : 6 <ul style="list-style-type: none">• APSA 1 (3h30-TD)• APSA 2 (3h-TD)• Observation et analyse de pratique (1h-TD) UEF2 « Enseignements scientifiques » / ECTS : 6 <ul style="list-style-type: none">• Sciences de la vie : anatomie, ... (2h-CM + 1h30-TD) UEF3 « Enseignements scientifiques » / ECTS : 6 <ul style="list-style-type: none">• Sciences humaines et sociales : sociologie et histoire du sport (2h-CM + 1h30-TD) → UEM Méthodologie disciplinaire - 2h / ECTS : 2 <ul style="list-style-type: none">• Connaissance des milieux professionnels (1h-TD)• ADEP théorie : renforcement musculaire, étirement, prévention... (1h-TD) |
| → UEF bis Autre discipline - 4h / ECTS : 6 (voir liste ci-dessous) |
| → UEM Méthodologie générale - 2h / ECTS : 2 <ul style="list-style-type: none">• Elaboration du projet de formation et professionnel• Méthodologie informatique |
| → UEL Langue en continuation - 2h / ECTS : 2 (voir liste ci-dessous) |
| LV2 facultative (en continuation - 2h) (voir liste ci-dessous) |
| SEMESTRE 2 janvier - avril |
| → UEF Fondamentaux discipline principale - 14h30 / ECTS : 18 UEF4 « Activités physiques et sportives » / ECTS : 6 <ul style="list-style-type: none">• APSA 3 (3h30-TD)• APSA 4 (3h-TD)• Observation et analyse de pratique (1h-TD) UEF5 « Enseignements scientifiques » / ECTS : 6 <ul style="list-style-type: none">• Sciences de la vie : physiologie de l'exercice (2h-CM + 1h30-TD) UEF6 « Enseignements scientifiques » / ECTS : 6 <ul style="list-style-type: none">• Sciences humaines et sociales : psychologie du développement et des groupes (2h-CM + 1h30-TD) → UEM Méthodologie disciplinaire - 2h / ECTS : 2 <ul style="list-style-type: none">• Connaissance des milieux professionnels (1h-TD)• ADEP théorie : renforcement musculaire, étirement, prévention... (1h-TD) |
| → UEP Champs professionnels - 4h / ECTS : 5 <ul style="list-style-type: none">• Métiers de l'enseignement et de la formation• Métiers de l'administration et des organisations |
| → UEM Méthodologie générale - 2h / ECTS : 2 (documentaire + informatique) |
| → UEL Langue en continuation - 2h / ECTS : 3 (voir liste ci-dessous) |
| LV2 facultative (en continuation - 2h) (voir liste ci-dessous) |

| SEMESTRE 1 septembre - décembre |
|---|
| → UEF Fondamentaux discipline principale - 14h30 / ECTS : 18 UEF1 « Activités physiques et sportives » / ECTS : 6 <ul style="list-style-type: none">• APSA 1 (3h30-TD)• APSA 2 (3h-TD)• Analyse de pratique (1h-TD) UEF2 « Enseignements scientifiques » / ECTS : 6 <ul style="list-style-type: none">• Sciences de la vie (2h-CM + 1h30-TD) UEF3 « Enseignements scientifiques » / ECTS : 6 <ul style="list-style-type: none">• Sciences humaines et sociales : sociologie et histoire du sport (2h-CM + 1h30-TD) → UEM Méthodologie disciplinaire - 2h / ECTS : 2 <ul style="list-style-type: none">• Connaissance des milieux professionnels (1h-TD)• ADEP théorie : renforcement musculaire, étirement, prévention... (1h-TD) |
| → UEF bis Langue en initiation - 4h / ECTS : 6 (voir liste ci-dessous) |
| → UEM Méthodologie générale - 2h / ECTS : 2 <ul style="list-style-type: none">• Elaboration du projet de formation et professionnel• Méthodologie informatique |
| → UEM Méthodologie générale - 2h / ECTS : 2 <ul style="list-style-type: none">• Méthodologie documentaire |
| LV2 facultative (en continuation - 2h) (voir liste ci-dessous) |
| SEMESTRE 2 janvier - avril |
| → UEF Fondamentaux discipline principale - 14h30 / ECTS : 18 UEF4 « Activités physiques et sportives » / ECTS : 6 <ul style="list-style-type: none">• APSA 3 (3h30-TD)• APSA 4 (3h-TD)• Analyse de pratique (1h-TD) UEF5 « Enseignements scientifiques » / ECTS : 6 <ul style="list-style-type: none">• Sciences de la vie : physiologie de l'exercice (2h-CM + 1h30-TD) UEF6 « Enseignements scientifiques » / ECTS : 6 <ul style="list-style-type: none">• Sciences humaines et sociales : psychologie du développement et des groupes (2h-CM + 1h30-TD) → UEM Méthodologie disciplinaire - 2h / ECTS : 2 <ul style="list-style-type: none">• Connaissance des milieux professionnels (1h-TD)• ADEP théorie : renforcement musculaire, étirement, prévention... (1h-TD) |
| → UEP Champs professionnels - 4h / ECTS : 5 <ul style="list-style-type: none">• Métiers de l'enseignement et de la formation• Métiers de l'administration et des organisations |
| → UEL Langue en initiation - 4h / ECTS : 5 (voir liste ci-dessous) |
| LV2 facultative (en continuation - 2h) (voir liste ci-dessous) |

APSA = Activité physique, sportive et artistique

- **Autres disciplines :** AES, Histoire
- **Langues en continuation :** anglais, allemand, espagnol, italien
- **Langues en initiation :** breton, «LSF» langue des signes française
- **Langues facultatives :** anglais, allemand, espagnol, italien, anglais niveau avancé

2^e année de licence (L2)

| SEMESTRE 3 septembre - décembre |
|---|
| <p>→ UEF Fondamentaux discipline principale - 19h30 / ECTS : 22</p> <p>UEF1 « Enseignements de mention : APSA » / ECTS : 9</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 APSA en polyvalence : théorie et pratique (9h-TD) parmi les APSA suivantes (natation, combat, APPN, APEX, sport fauteuil, athlétisme, sports collectifs) <p>UEF2 « Tronc commun : enseignements scientifiques » / ECTS : 4</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sciences humaines et sociales : histoire du sport (1h30-CM) • Sciences biologiques (1h30-CM) <p>UEF3 « Enseignements de mention : enseignements scientifiques et pré-professionnels » / ECTS : 9</p> <p>- Intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • théorisation de l'intervention en APS (1h-CM) • Analyse de pratique et apports théoriques en relation avec le stage (1h-TD) <p>- Sciences humaines et sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Politiques sociales (1h-CM + TD) • Histoire du sport et handicap (1h-CM+TD) • Sociologie de la dépendance (1h-CM + TD) <p>- APAS et prévention santé (1h30-TD)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stage (24h/semestre soit 2h/semaine) |
| <p>→ UEP Champs professionnels - 4h / ECTS : 5</p> <ul style="list-style-type: none"> • Métiers de l'enseignement et de la formation • Métiers de l'administration et des organisations |
| <p>→ UEL Langue / ECTS : 3</p> <p>au choix : langue en continuation (2h) ou en initiation (3h) (voir liste p. 2)</p> |
| <p>LV2 facultative (en continuation - 2h) (voir liste ci-dessous)</p> |

| SEMESTRE 4 janvier - avril |
|---|
| <p>→ UEF Fondamentaux discipline principale - 19h30 / ECTS : 22</p> <p>UEF1 « Enseignements de mention : APSA et APAS » / ECTS : 9</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 APSA en polyvalence : théorie et pratique (9h-TD) parmi les APSA suivantes (natation, combat, APPN, APEX, sport fauteuil, athlétisme, sports collectifs) <p>UEF2 « Enseignements scientifiques » / ECTS : 6</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sciences humaines et sociales : psychologie et sociologie de la santé (4h-CM) • Sciences biologiques : système nerveux, biomécanique du mouvement et traumatologie (2h-CM) <p>UEF3 « Enseignements pré-professionnels » / ECTS : 7</p> <ul style="list-style-type: none"> • APAS et condition physique (1h30-TD) • Analyse de pratique et apports théoriques en relation avec le stage (1h-TD) • Cadre institutionnel spécialisé (1h-CM + TD) • Informatique (recherche d'information sur les publics, les associations, la santé et les APAS) (1/2h-TD) • Stage (24h/semestre soit 2h/semaine) |
| <p>→ UEP Parcours - 4h / ECTS : 5</p> <ul style="list-style-type: none"> • Métiers de l'enseignement et de la formation • Métiers de l'administration et des organisations |
| <p>→ UEL Langue / ECTS : 3</p> <p>au choix : langue en continuation (2h) ou en initiation (3h) (voir liste p. 2)</p> |
| <p>LV2 facultative (en continuation - 2h) (voir liste ci-dessous)</p> |

3^e année de licence (L3)

| SEMESTRE 5 septembre - décembre |
|---|
| <p>→ UEF Fondamentaux discipline principale - 12h / ECTS : 22</p> <p>UEF1 « APAS connaissance du corps, prévention, santé » / ECTS : 8</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 APSA en polyvalence : théorie et pratique (12h-TD) parmi les APSA suivantes (natation, combat, APPN, APEX, sport fauteuil, athlétisme, sports collectifs) <p>UEF2 « Enseignements scientifiques » / ECTS : 6</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sciences sociales (2h-CM) • Sciences de la vie : (1h-CM) • Sciences juridiques (1h-CM) • Initiation à la recherche (1h-TD) <p>UEF3 « Enseignements pré-professionnels » / ECTS : 8</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observation et mesure des aptitudes corporelles, psycho-sociales et des aptitudes physiques (2h-CM + 2h-TD) • Connaissances des milieux et des publics : analyse des handicaps et des incapacités (1h-CM + 2h-TD) • Stage (2 semaines) |
| <p>→ UEP Parcours - 4h / ECTS : 5</p> <ul style="list-style-type: none"> • Métiers de l'enseignement et de la formation • Métiers de l'administration et des organisations |
| <p>→ UEO Enseignements optionnels / ECTS : 3</p> <p>au choix : langue en continuation (2h) ou en initiation (3h) ou préparation C2i</p> |
| <p>LV2 facultative (en continuation - 2h) (voir liste ci-dessous)</p> |

| SEMESTRE 6 janvier - avril |
|--|
| <p>→ UEF Fondamentaux discipline principale - 12h / ECTS : 22</p> <p>UEF1 « APAS connaissance du corps, prévention, santé » / ECTS : 8</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 APSA en polyvalence : théorie et pratique (12h-TD) parmi les APSA suivantes (natation, combat, APPN, APEX, sport fauteuil, athlétisme, sports collectifs) <p>UEF2 « Enseignements scientifiques » / ECTS : 6</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sciences humaines : psychologie de la santé et de la personne dépendante (1h-CM) • Sciences de la vie : vieillissement normal et pathologique (1h-CM) • Nutrition (1h-CM) • Sciences juridiques : droit de la santé (1h-TD) <p>UEF3 « Enseignements pré-professionnels » / ECTS : 8</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planification, programmes de prise en charge (2h-CM + 2h-TD) • Connaissances des milieux et des publics (1h-CM + 2h-TD) • Stage (2 semaines) |
| <p>→ UEP Parcours - 4h / ECTS : 5</p> <ul style="list-style-type: none"> • Métiers de l'enseignement et de la formation • Métiers de l'administration et des organisations |
| <p>→ UEO Enseignements optionnels / ECTS : 3</p> <p>au choix : langue en continuation (2h) ou en initiation (3h) ou validation expérience étudiante</p> |
| <p>LV2 facultative (en continuation - 2h) (voir liste ci-dessous)</p> |

- **Langues en continuation :** anglais, allemand, espagnol, italien
- **Langues en initiation :** breton, LSF «Langue des signes française»
- **Langue facultatives :** anglais, allemand, espagnol, italien, anglais niveau avancé

ORGANISATION DE LA LICENCE

La licence est organisée en six semestres comportant chacun des unités d'enseignement (UE) capitalisables. Chaque semestre correspond à 30 crédits ECTS (European Credits Transfer System).

Certains enseignements sont imposés, d'autres sont à choix et permettent la construction d'un parcours de formation et d'un parcours professionnel. Lors de la semaine d'accueil - information en septembre, des conférences et rencontres avec les enseignants responsables vous permettront de mieux vous repérer et d'opérer des choix réfléchis.

● **La première année** de licence s'articule autour de plusieurs types d'UE :

- **Les Unités d'enseignements fondamentaux** (UEF).

Ces enseignements portent sur la ou les discipline(s) principale(s) de la formation.

- **Les enseignements de Méthodologie** (UEM) facilitent la transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.

• **Méthodologie disciplinaire** : complément de l'enseignement fondamental et acquisition de la maîtrise du travail universitaire (méthodes propres à la discipline choisie et à l'enseignement supérieur).

• **Méthodologie générale** : intégration de l'étudiant dans l'université ; élaboration d'un parcours de formation et d'un projet professionnel (réflexion sur l'articulation formation/insertion professionnelle et présentation des différents champs et parcours professionnels proposés à partir du second semestre). Familiarisation avec l'information scientifique et technique (documentation). Maîtrise des outils bureautiques et des outils informatiques.

- **Les enseignements de langue vivante** (UEL)

La pratique d'une langue vivante s'avère indispensable. Vous choisissez d'approfondir l'étude d'une langue déjà étudiée au Lycée (langue en continuation) ou de commencer l'étude d'une nouvelle langue (langue en initiation). L'objectif de cet enseignement sera la maîtrise de la communication écrite et orale en langue étrangère. Vous pouvez, si vous le souhaitez, poursuivre une autre langue en continuation à titre facultatif.

- **La découverte d'une autre discipline** (UEF bis) pour les étudiants ayant choisi de poursuivre l'étude d'une langue en continuation. Cet enseignement de quatre heures au semestre 1 a pour finalité la découverte d'une autre discipline et facilite les réorientations à la fin du semestre (cf. cas n°1 page 2).

- **Les enseignements préprofessionnels** (UEP) permettent à l'étudiant d'articuler son projet d'étude à une orientation dans le champ d'activité professionnelle de son choix. L'étudiant suit aux semestres 2 et 3 les enseignements de l'un des cinq champs professionnels proposés, puis aux semestres 4, 5 et 6 un parcours professionnel plus spécialisé (cf. notice sur les champs et parcours professionnels).

● **En première année**, trois périodes permettent de se réorienter vers une nouvelle licence : durant les deux premières semaines ; pendant le premier mois (jusqu'à la fin octobre) ; à la fin du premier semestre.

● **Les 2^e et 3^e années** s'articulent autour de plusieurs types d'UE :

- des **enseignements fondamentaux** (UEF)

- des **enseignements de langue vivante** (UEL) en L2 et des enseignements optionnels (UEO) en L3 (langue, sport, C2i, validation d'expérience)

- des **enseignements préprofessionnels** (UEP) : champs et parcours professionnels).

INTERNATIONAL : ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Vous pouvez suivre un semestre ou une année dans une université étrangère en troisième ou quatrième année. L'université Rennes 2 a établi de nombreux accords avec des universités étrangères :

- **Echanges "Erasmus"** : avec la Bulgarie (Sofia), le Royaume-Uni (Loughborough),

- **Programmes ouverts aux étudiants de toutes filières** : avec les USA et l'Amérique latine (Programme ISEP), avec le Québec (Programme Crepuq),

avec des universités du Japon, de l'Australie, de l'Inde, du Chili, de Scandinavie, d'Argentine, d'Uruguay...

Après l'obtention d'une licence, vous avez également la possibilité de partir comme assistants ou lecteurs à l'étranger.

● Partir à l'étranger ne s'improvise pas. Vous devez commencer vos démarches l'année qui précède votre départ. Ne manquez pas la **Semaine internationale** (début novembre) qui, chaque année vous permet de connaître les échanges proposés et les conditions de départ.

QUELQUES CHIFFRES

● **Taux de réussite en licence APS** (Campus Mazier à Saint-Brieuc)

| | 2009-2010 | | | 2010-2011 | | |
|---------------------------------------|-----------------------|----------------------|------------------------------------|-----------------------|----------------------|----------------------|
| | 1 ^{re} année | 2 ^e année | 3 ^e année | 1 ^{re} année | 2 ^e année | 3 ^e année |
| INSCRITS | 93 | 40 | 18 (mention A.P.A.S.) | / | / | / |
| Présents aux examens* | 59 | 35 | 16 (mention A.P.A.S.) | / | / | / |
| Taux de réussite des présents* | 64,4% | 91,4% | 93,8% (mention A.P.A.S.) | / | / | / |

* (le taux de réussite porte sur le nombre d'étudiants présents à tous les examens d'au moins une des deux sessions)

● **Effectifs 2010-2011 en APS** (au 15/01/2011, Campus Mazier - Saint-Brieuc)

Licence (bac+3)

L1 : 113 (toutes mentions)

L2 : 42 (toutes mentions)

L3 : 22 (mention A.P.A.S.)

CONTACTS

● **Université Rennes 2 / Campus Mazier : 2 avenue Antoine Mazier, 22015 Saint-Brieuc Cedex 1 / r2sb@univ-rennes2.fr**

- Directeur : **Jacques Le Louarn**

- Responsable de la 1^{ère} année : **Charles-Yves Collet**

- Responsable des 2^e et 3^e années : **Raymonde Feillet**

- Secrétariat : ouvert du lundi au jeudi, 9h-12h et 14h-17h et le vendredi 9h-12h et 14h-16h30 - Tél. 02 96 60 43 00

● Pour tout renseignement d'ordre général, s'adresser au :

Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO.IP)

Université Rennes 2, campus Rennes 2 / Villejean, Place du recteur Henri Le Moal, CS 24307, 35043 Rennes cedex

Tél. : 02 99 14 13 91 ou 87 / Courriel : r2sui@univ-rennes2.fr

WWW.UNIV-RENNES2.FR